

## La Ligue des Droits de l'Homme du Gers soutient les Décrocheurs gersois

Son président communique :



La Ligue des Droits de l'Homme du Gers soutient les Décrocheurs gersois

La procédure juridique d'aujourd'hui 13 octobre 2020 à l'encontre des cinq militants gersois d'ActionNonViolente-COP 21, et qui alertent par ce geste de désobéissance civile la société sur la question de l'urgence climatique, impose à la Ligue des Droits de l'Homme du Gers de dénoncer l'actuelle «répression d'État» à l'encontre des activistes environnementaux, véritables lanceurs d'alerte que beaucoup de nos concitoyens entendent de plus en plus.

Cette désobéissance civile est le signe qu'un dialogue entre les autorités gouvernementales et les citoyens est aujourd'hui impossible dans des conditions démocratiques et républicaines. Nos cinq concitoyens désobéissants non-violents, - c'est le moins que l'on puisse dire ! -, qui alertent sur des risques environnementaux d'ordre vital éclairent notre conscience en exerçant une critique.

Ils ne devraient donc pas être sanctionnés mais reconnus pour leur utilité sociale.

La mobilisation de la société civile, lorsqu'elle relève d'une vigilance quant à notre avenir commun, ne peut être sanctionnée ; mais au contraire à entendre comme une critique responsable.

L'institution politique républicaine ne devrait pas se crisper face à cette critique mais la prendre en charge dans un processus de construction d'intérêt général.

La liberté d'expression n'est pas qu'un principe formel, elle est inscrite dans la Déclaration des Droits de l'Homme. Les Droits de l'Homme sont comme les réseaux informatiques, c'est quand ça ne marche plus que l'on voit leur nécessité. Et aujourd'hui ça ne marche pas !

La tentative de bâillonner la société civile en réduisant leur geste à un délit juridique est dangereuse. La protection de la société civile par le pouvoir judiciaire est essentielle à notre démocratie.

La LDH du Gers apporte donc son soutien le plus fort qu'elle puisse à ses amis gersois visibles ce matin et jugés ce matin à Auch et leur souhaite d'être acquittés.

Au nom de l'avenir, elle les remercie de ce geste.

Pour la Ligue des Droits de l'Homme du Gers, son président [p.levieux@free.fr](mailto:p.levieux@free.fr) [sections.gers@ldh-france.org](mailto:sections.gers@ldh-france.org)

06 76 91 92 01